

F. F. F.

Blois, le 28 JUIN 1946

District de Football  
de Loir-&-Cher

M. BONNAULT  
53 Rue Franciade, BLOIS

Monsieur BOULAY  
Président du P.L.Vendôme  
sous le couvert de Mr JUBAULT

Monsieur le Président,

Le Bureau de la 3<sup>e</sup> F vient de nous transmettre votre protestation au sujet de la formation de la nouvelle Société: UNION SPORTIVE VENDOMOISE qui, dites vous ne résulte pas de la fusion du P.L.V. et de la Patriote. D'autre part, vous indiquez que vous entendez conserver le N° d'affiliation du P.L.V.

Nous avons ne plus comprendre. Nous avons indiqué a maintes reprises à MM. LELEU et JUBAULT que pour pouvoir permettre à la nouvelle Société de partir avec tous les avantages du P.L.V. elle devait obligatoirement se substituer a celui-ci. Nécessairement ceci implique la suppression de toute activité en Football de la Patriote et du PLV. Il est donc normal que vous cessiez d'être affiliés en Football à la



3 F en tant que P.L.V. ou Patriote , pour l'être sous le nom d'Union puisque seule cette dernière Société aura droit de pratiquer ce sport dans nos championnats.

Si vous allez au fond des choses, notez qu'il s'agit bien d'une fusion des sections de Football (et sans doute de basket s'il en existe) des deux ~~anciennes~~ Sociétés car, dans le cas contraire l'UNION SPORTIVE ne pourrait se prévaloir, ni de prendre la place du P.L.V. pour le classement en championnats, ni du N° de la Patriote qui, étant le plus ancien des deux, vous a été attribué avec le bénéfice qui'il peut comporter dans les rencontres.

Nous vous serions donc reconnaissant de bien vouloir revoir à nouveau la question et, en passant par notre intermédiaire maintenir ou infirmer votre réclamation qui, jusqu'à nouvel avis reste en suspens.

Restant à votre entière disposition et en vous demandant d'envisager la possibilité de vous rendre à la réunion de la LIGUE DU CENTRE le 7 Juillet à TOURS afin d'éclaircir la question de vive voix, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire Général

